

PROGRAMME FORMATION

« Praticien en Bain de Forêt - Niveau 1 »

Objectifs pédagogiques

- ⇒ Construire, préparer et mener une sortie bain de forêt dans le respect de la nature et en sécurité
- ⇒ Acquérir, s'approprier et maîtriser des outils issus de la Sylvothérapie
- ⇒ Découvrir le fonctionnement des arbres et appréhender l'environnement forestier
- ⇒ Acquérir les fondamentaux de la sécurité en forêt en lien avec la réglementation en vigueur

Public visé

Ouvert à tout public désirant accompagner des personnes en forêt.

Prérequis

Aucun pré-requis.

Nombre de participants par session

Minimum : 6

Maximum : 10

Modalités et délais d'accès

Les délais d'inscription dépendent des demandes de financements (en moyenne 15 à 21 jours)
La validation de l'inscription se fait suite à un entretien de positionnement avec la Responsable Formation pour valider le projet professionnel

Durée

Durée totale : 6 jours soit 48h (réparties en 3 sessions de 2 jours)

Lieu :

Pépinière d'Entreprise du Florival – 7, rue de l'industrie – 68630 Soultz

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06.62.61.33.77

Coût

Tarif unique : 1480 euros TTC

- Découvrir la définition et l'histoire de la sylvothérapie
- Comprendre et expérimenter le bain de forêt ainsi que ses étapes
- Définir le rôle du praticien en bain de forêt et le cadre de la sortie
- Intégrer le fonctionnement des arbres au fil des saisons
- Comprendre les bienfaits des arbres et de la forêt pour l'homme
- Découvrir l'éveil corporel en forêt par la « mise en énergie »
- Expérimenter les 5 sens par « l'approche sensorielle » en forêt, vivre une connexion guidée à l'arbre
- La connexion à l'arbre
- Les bienfaits de la respiration
- Intégrer les bases de la sécurité en forêt et du repérage avant sortie

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation.
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (travaux pratiques, exercices, entretiens avec le formateur)
- Auto-évaluations au début et en fin de formation.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Quizz d'évaluation des connaissances en fin de formation

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Moyens pédagogiques :

- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique transmis au participant via l'extranet 7 jours après chaque session.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Équivalences, passerelles, suite de parcours :

La validation de ce niveau permet une poursuite sur le niveau 2 afin de valider les compétences du Praticien Expert en Bain de Forêt

Les débouchés :

La validation de ce niveau vous permettra d'accompagner vos clients dans des sorties en nature avec les bases nécessaires en respectant la réglementation en vigueur.